RÉGION PAYS DE LA LOIRE

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 30 Juillet 2026

Le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire continue sa diversification avec un soutien public de 60 millions d'euros en se dotant d'infrastructures de 1er plan, notamment pour l'éolien flottant

Le projet EOLE porté par le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire vient d'être désigné lauréat de l'appel à projets « Infrastructures portuaires métropolitaines pour l'industrie de l'éolien flottant », porté par l'ADEME et les Ministères de l'Énergie et des Transports dans le cadre de France 2030. Ce dispositif national vise à préparer les ports français à accueillir la filière de l'éolien en mer flottant, en finançant les adaptations d'infrastructure nécessaires à son déploiement industriel. Le projet EOLE développera une plateforme d'assemblage dédiée à l'éolien en mer, positionnant ainsi le premier port de la façade atlantique comme un acteur central de cette industrie d'avenir et les Pays de la Loire comme région pionnière.

« La Région se félicite de cette excellente nouvelle qui récompense l'engagement collectif de notre territoire en faveur de la transition énergétique. Nous sommes fiers d'avoir soutenu le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire dans ce projet structurant, qui concrétise notre volonté de faire des Pays de la Loire un véritable hub des énergies marines renouvelables. L'éolien flottant, c'est une industrie novatrice, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée locale, et c'est surtout la promesse d'une énergie décarbonée pour des décennies au bénéfice des habitants, des entreprises et de l'avenir de notre région. », souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire et Présidente du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire.

Un projet d'envergure

Le projet lauréat EOLE, soutenu par la Région des Pays de la Loire, recevra un financement de l'Etat de 60 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projet. La plateforme d'assemblage destinée aux futurs parcs éoliens de la façade atlantique prévoit la création de plusieurs ouvrages :

- **Un quai de 530 mètres** pour assembler les éoliennes flottantes, accoster les navires jack-up pour l'éolien posé, avec la possibilité d'accueillir d'autres activités industrielles.

CONTACT PRESSE
Vanessa Monfort : vanessa.monfort@paysdelaloire.fr — M. 06 38 90 05 98

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Une zone de stockage à terre** pour stocker les pales, sections de mâts, nacelles, turbines, outillages et éléments de grues, …

- **Des ouvrages de stockage sur le plan d'eau** pour permettre le stationnement de 5 flotteurs d'éoliennes, en attente d'assemblage.

Faire des Pays de la Loire un hub des énergies renouvelables

Avec **2 100 emplois** dans la filière EMR, soit un quart des emplois français du secteur, **48 % du chiffre d'affaires national** et plus de **120 entreprises actives**, les Pays de la Loire s'imposent comme la première région française des énergies marines renouvelables.

CONTACT PRESSE
Vanessa Monfort : vanessa.monfort@paysdelaloire.fr — M. 06 38 90 05 98